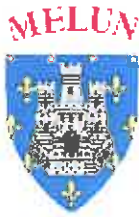


AFFICHÉ LE : - 9 AVR. 2015

REPUBLIQUE FRANÇAISE



VILLE DE MELUN

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU MERCREDI 8 AVRIL 2015 COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le Conseil Municipal dûment convoqué le s'est réuni le mercredi 8 avril 2015, Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de MELUN, sous la présidence de Monsieur Gérard MILLET, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

PRESENTS :

Monsieur Gérard MILLET, **Maire**

Monsieur Louis VOGEL, Madame Marie-Hélène GRANGE, Monsieur Kadir MEBAREK, Madame Patricia ASTRUC-GAVALDA, Monsieur Noël BOURSIN, Madame Renée WOJEIK, Madame Brigitte TIXIER, Monsieur Jean-Pierre RODRIGUEZ, Madame Ségolène DURAND, Monsieur Anthony LEMOND (à partir du point n° 9) **Adjoint**

Monsieur Xavier LUCIANI, Monsieur Jean-Claude COULLEAU, Madame Josette CHABANE, Monsieur Gérard PILLET, Madame Marie-Rose RAVIER, Madame Amélia FERREIRA DE CARVALHO, Monsieur Henri MELLIER, Madame Andrianasolo RAKOTOMANANA, Madame Jocelyne LANGMANN, Monsieur Didier GUISSY, Madame Catherine STENTELAIRE (à partir du point n° 4), Monsieur Mourad SALAH, Madame Corinne AUBANEL (jusqu'au point n° 16), Madame Chrystelle MAROSZ (jusqu'au point n° 12), Madame Valérie VERNIN, Monsieur Claude BOURQUARD, Monsieur Thierry BRISSON (jusqu'au point n° 12), Monsieur Baytir THIAW, Monsieur François KALFON du point n° 8 au point n° 12 inclus), Madame Bénédicte MONVILLE DE CECCO, Madame Djamila SMAALI PAILLE (jusqu'au point n° 11), Madame Farida ATIGUI, Monsieur Thomas GUYARD, Madame Marine GAIGNARD (à partir du point n° 9), **Conseillers Municipaux**

ABSENTS EXCUSES:

Monsieur Anthony LEMOND (jusqu'au point n° 8), Madame Catherine STENTELAIRE (jusqu'au point n° 3), Monsieur Mohamed MOKEDDEM, Monsieur François KALFON (jusqu'au point n° 7), Madame Marine GAIGNARD (jusqu'au point n° 8)

ABSENTS REPRESENTES :

Monsieur Romaric MOYON a donné pouvoir à Monsieur Henri MELLIER, Monsieur Mohammed HADBI a donné pouvoir à Monsieur Mourad SALAH, Madame Alexandra DUVERNE a donné pouvoir à Madame Chrystelle MAROSZ du point n° 1 au point n° 11 inclus puis a donné pouvoir à Monsieur Louis VOGEL à partir du point n° 12, Madame

Chrystelle MAROSZ a donné pouvoir à Monsieur Gérard MILLET à partir du point n° 12, Monsieur Thierry BRISSON a donné pouvoir à Madame Farida ATIGUI (à partir du point n° 13), Monsieur François KALFON a donné pouvoir à Monsieur Baytir THIAW à partir du point n° 13, Madame Djamila SMAALI PAILLE a donné pouvoir à Madame Marine GAINARD (à partir du point n° 12), Madame Corinne AUBANEL a donné pouvoir à Madame Amélia FERREIRA DE CARVALHO à partir du point n° 17)

SECRETAIRE :

Monsieur Jean-Claude COULLEAU

Le Conseil Municipal a :

- ✓ Désigné M. Jean-Claude COULLEAU en qualité de Secrétaire de séance.
- ✓ Approuvé le Compte-rendu Analytique de la séance du 12 février 2015.
- ✓ Pris acte du Compte-rendu des décisions du Maire et des marchés.
- ✓ Décidé de soumettre à déclaration préalable les travaux de ravalement à l'intérieur des secteurs identifiés.
- ✓ Institué une servitude de cour commune et une convention d'occupation du Domaine Public au profit du PACIFICLUB en vue de travaux soumis à Permis de Construire et d'une régularisation du stationnement.
- ✓ Décidé d'acquérir à l'euro symbolique auprès de la Société ELAS les parcelles AY n° 251, 252, et 253, d'une contenance totale de 135 m², sises 22 rue Daubigny, décidé de les affecter à un usage de voirie communale et de les classer dans le Domaine Public Communal.
- ✓ Pris acte du déclassement complémentaire d'emprises du Domaine Public situées rue Gaston Tunc et rue Gabriel Houdart d'une superficie de 1 340 m².
- ✓ Décidé de réintégrer dans l'actif de la Ville toutes les immobilisations concédées qui étaient mises à disposition de la Société des Eaux de Melun, pour leur valeur nette comptable au 31 décembre 2014.
- ✓ Mis à disposition de la Société des Eaux de Melun des biens dont le Fermier a la responsabilité des travaux et affecté au Budget Annexe Eau les biens dont la Ville a la responsabilité des travaux.
- ✓ Décidé de transférer et d'affecter les sommes inscrites au 20422 du Budget Principal au 2088 « autres immobilisations » du Budget Annexe Eau et décidé de les amortir sur la base d'une durée d'amortissement de 15 ans.
- ✓ Décidé de retenir pour l'amortissement obligatoire des immobilisations du budget annexe

Eau la méthode linéaire, fixé leurs durées d'amortissement et fixé à 2 000 €uros le seuil unitaire d'amortissement des biens de faible valeur.

- ✓ Voté le Budget Primitif 2015 du Budget Principal équilibré en sections de fonctionnement à 69 166 988,00 € et d'investissement à 22 039 560,21 € soit un total de 91 206 548,21 €

- ✓ Fixé le taux des trois taxes directes locales pour 2015 comme suit :
 - Taxe d'habitation : 23,86 %
 - Foncier bâti : 29,01 %
 - Foncier non bâti : 47,70 %

- ✓ Voté le Budget Primitif 2015 du Budget Annexe Eau équilibré en sections de fonctionnement à 929 600,00 € et d'investissement à 657 000,00 € soit au total 1 586 600,00 €.

- ✓ Elu M. Louis VOGEL en qualité de Président de séance lors du vote du Compte Administratif de l'Office de Tourisme.

- ✓ Arrêté le Compte Administratif 2014 de l'Office de Tourisme, les résultats de l'exercice 2014 à hauteur de 58 199,51 € et déclaré les opérations de l'exercice 2014 de l'Office de Tourisme définitivement closes.

- ✓ Arrêté le Compte de Gestion 2014 de l'Office de Tourisme dressé par le Trésorier Principal et visé par l'ordonnateur.

- ✓ Pris acte du résultat de clôture 2014 de l'Office de Tourisme et voté son affectation.

- ✓ Voté le Budget Primitif 2015 de l'Office de Tourisme équilibré en sections de fonctionnement à hauteur de 155 585,23 € et d'investissement à hauteur de 20 000,00 € soit au total 175 585,23 €.

- ✓ Autorisé la signature des prêts Programme de Rénovation Urbaine auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations par Monsieur le Maire.

- ✓ Accordé sa garantie à hauteur de 100 % du prêt n°19615 pour un emprunt d'un montant total de 472 586 € à OPH 77, destiné à financer les travaux de construction de 5 logements - plateau de Corbeil à MELUN.

- ✓ Approuvé le projet de convention pour le soutien de l'activité du cinéma "Les Variétés" pour la période allant de janvier à avril inclus, au titre de l'année 2015.

- ✓ Approuvé la convention de partenariat avec la SNCF relative à l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens dans le secteur de la gare de MELUN.

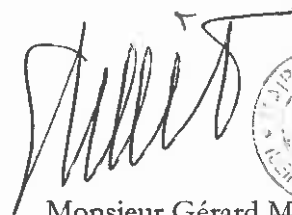
- ✓ Autorisé le Maire à signer une convention régissant les rapports entre la Ville et l'Union Sportive Melunaise.

- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à signer avec le Conseil Départemental de Seine-et-Marne l'avenant n° 1 à la convention relative à la mise à disposition d'abris voyageurs.
- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à signer une convention avec l'UGAP pour la mise à disposition d'un marché de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés.
- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à signer avec ERDF et France Télécom une convention relative à l'usage des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension et haute tension pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques en fibres optiques sur supports de lignes aériennes.
- ✓ Approuvé les termes du projet de Charte des Bénévoles dans les Centres Sociaux de la Ville ainsi que les termes du Contrat d'Engagement Réciproque.
- ✓ Autorisé le versement des subventions aux Associations dans le cadre du Contrat de Ville au titre du Budget 2015.
- ✓ Autorisé la vente de nouveaux produits à l'Office de Tourisme et déterminé les quotas à vendre et à donner.
- ✓ Sollicité auprès de l'Etat et du Département de Seine et Marne une subvention pour la restauration d'archives communales.
- ✓ Approuvé le projet de mobilier et d'équipement des écoles élémentaires et maternelles de l'Almont pour 2015 à hauteur de 55 000 € HT et autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention de 15 000 € auprès de la Commission des Finances du Sénat.
- ✓ Approuvé la constitution d'un groupement de commandes permanent entre la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et les Communes adhérentes à la Direction Mutualisée des Systèmes d'Information.
- ✓ Décidé d'organiser une vente aux usagers des documents exclus des collections du réseau des Médiathèques de MELUN et en a fixé les conditions.
- ✓ Autorisé Monsieur le Maire à signer une convention organisant les modalités de l'offre numérique et de l'autoformation entre le Département et le Réseau des Médiathèques de la Ville de Melun.
- ✓ Fixé la participation des étudiants inscrits à l'Université Inter-Ages pour l'année universitaire 2015/2016.
- ✓ Fixé la participation financière des étudiants inscrits aux activités de l'Université Inter-Ages pour l'année universitaire 2015/2016.
- ✓ Modifié la tarification des conférences portées par l'Université Inter-Ages.

- ✓ Fixé les tarifs d'hébergement permanent, d'accueil temporaire et chambre d'hôte dans les Foyers Résidences Blanche de Castille et Yvonne de Gaulle à compter du 1er mai 2015.
- ✓ Fixé les tarifs de la restauration quotidienne, repas retraités Melunais et repas festif aux Foyers Résidence Blanche de Castille et Yvonne De Gaulle.
- ✓ Créé l'Indemnité Mensuelle de Fonction pour le grade de Directeur de Police Municipale.
- ✓ Créé deux emplois d'Adjoint d'Animation de 2ème classe, à temps complet, au Tableau des Effectifs.

Le présent compte rendu est affiché en exécution de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire



Monsieur Gérard MILLET